

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

LE SCORFF

Département du MORBIHAN (56) / Commune de PONT-SCORFF(56620)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
<p>Pointe de Pen-Mané, en face de la Roche du Corbeau</p>	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Pen Mané et rocher du Corbeau mentionnés sur le Scan Littoral sachant que la pointe et le rocher ne sont pas très précisément localisables. Positionnement confirmée par la donnée SIG transmise par la DDTM56 (arc en rose sur le Scan Littoral) reproduite à l'identique.</p> <p>Positionnement approchée (incertitude < 200 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

